

## DEPUIS PLUS D'UN AN, LE MONDE ENTIER EST BOULEVERSE PAR LA PANDEMIE DU COVID-19.

Cette crise est multiple et a de nombreuses conséquences dans le domaine de la santé en premier lieu, mais aussi sur les questions économiques et sociales ainsi que sur le plan de la démocratie.

Elle a mis en lumière les conséquences désastreuses de décennies de politiques libérales menées pour le seul profit des intérêts capitalistes.

Chaque jour, nous mesurons l'acharnement que le gouvernement et le MEDEF mettent en œuvre pour

inventer de nouvelles contraintes et de nouvelles diversions afin de masquer leurs échecs face à la gestion de la pandémie. Au lieu de tout mettre en œuvre pour s'unir, au niveau planétaire, afin de se concentrer sur l'éradication du virus, les réflexes des tenant-es du capitalisme demeurent les mêmes : **tout faire, « quoi qu'il en coûte », pour continuer l'accumulation des profits tout en réduisant les libertés individuelles et collectives.**

## Aujourd'hui, la priorité est d'assurer la santé et la protection de l'ensemble de la population et des salarié-es sur leurs lieux de travail.

La CGT 41 exige un plan de rupture avec ces politiques et ces logiques économiques qui nous ont menées là où nous sommes.

A commencer par le maintien des services publics de proximité, des plans massifs de recrutements humains, des statuts protecteurs et des hausses significatives des salaires pour les personnels qui ont assuré la continuité du service durant toute la période de la crise sanitaire.

Dans la Santé, à l'Éducation nationale, dans les finances publiques et tous les services publics, comme dans les différentes administrations, les suppressions de postes se poursuivent. Il est temps de mettre fin aux réformes imposées par les diktats des normes européennes et stopper l'hémorragie par des recrutements indispensables à l'exercice de missions de qualité.

## Stop aux restructurations, délocalisations et ses cortèges de licenciements !

Des plans sociaux, restructurations et délocalisations d'activités avec leur cortège de suppressions d'emplois sont en cours, ont eu lieu ou sont à venir dans le département. Pour rappel : Tecalemit, Bosch, Précicast, IDI Composit, Borgwarner, Duncha, Daher, Boiron, ITAB, etc. Beaucoup de ces entreprises ont pourtant bénéficié d'aides publiques importantes sans aucune contrepartie, se gavent de profits et déversent des dividendes à deux chiffres à leurs actionnaires pendant que les travailleur-ses en



activités partielles perdent du salaire. La CGT exige la conditionnalité des aides au respect de normes sociales et environnementales et à la préservation des emplois, tant dans l'industrie que dans les services.

La pauvreté gagne du terrain en particulier chez les jeunes, qui ont le sentiment d'être une génération sacrifiée et les salarié-es fragilisés par l'emploi précaire ou les baisses de salaires. Il y a urgence à prendre des mesures de soutien supplémentaire en direction de la jeunesse.

## Au lieu de cela, le gouvernement insiste avec sa réforme de l'assurance chômage qui va jeter encore plus dans la précarité 1,7 millions de privé-es d'emploi.

La CGT 41 soutient la lutte en cours du CIP 41 (Comité des intermittent-es et des précaires) qui occupe depuis plusieurs semaines la Halle aux Grains à Blois. Elle appelle l'ensemble de la population à soutenir ses actions pour exiger le retrait de la contre-réforme de

l'assurance chômage, revendique la prolongation des droits à l'assurance chômage d'une année au moins pour tous les intermittent-es de l'emploi après la fin de la période de privation de travail, l'élargissement de ce dispositif à tous les travailleur-ses extra et

saisonnier·es, la baisse du seuil d'heures minimum d'accès pour les primo-entrant·es ou intermittent·es en rupture de droits, la mise en place d'un plan de relance directement fléché vers les salarié·es du secteur culturel.

La CGT milite pour le renforcement de la protection sociale (et son financement par la cotisation sociale)

qui passe également par l'abandon définitif de tout projet régressif en matière de retraites, Elle s'oppose aux vellétés d'intégrer au projet de loi de finances de la sécurité sociale, la part de budget de l'État consacrée à l'Agirc-Arrco et à l'Unedic et à l'idée de revenir au projet de retraites par points ou d'allongement de la durée de cotisation.

### **Les luttes menées en Loir et Cher ces derniers mois vont dans le sens de ces revendications :**

- pour l'arrêt des suppressions des trésoreries publiques ;
- l'arrêt des réorganisations à la Poste ;
- contre les projets Hercule et Clamadieu et pour la création d'un service de l'énergie 100 % public ;
- la grève des aides à domicile, pour un salaire qui permette de vivre ;
- la mobilisation des AESH (accompagnant·es des élèves en situation de handicap) pour la création d'un vrai métier appuyé sur un statut de fonctionnaire ;
- la lutte contre la loi de transformation de la Fonction publique qui détruit le statut et favorise la précarité ;
- la lutte pour le maintien du guichet de la gare de Villefranche sur Cher.

A l'image de ces récentes mobilisations, il est nécessaire de construire avec les salarié·es du public comme du privé, les jeunes, les privé·es d'emploi et les retraité·es un rapport de force pour créer des perspectives de luttes pour gagner la création d'emplois stables et qualifiés, l'augmentation générale des salaires, des pensions et des minima sociaux, l'amélioration des conditions de travail, la relocalisation industrielle et des services publics de qualité en territoire pour répondre aux besoins de la population.



**En ce premier mai, journée internationale de lutte des travailleuses et travailleurs, plus que jamais la solidarité internationale doit être mise au cœur de nos actions. Une solidarité qui aille au-delà des mots, active et de réelle coopération dans l'intérêt des travailleuses et travailleurs du monde entier.**

## **MANIFESTATIONS**

La CGT appelle en Loir-et-Cher les salarié·es, retraité·es, privé·es d'emploi et la jeunesse à se mobiliser le 1<sup>er</sup> mai en participant aux actions à :

- **Blois, rassemblement À l'escalier Denis Papin à 10h30,**
- **Romorantin, rassemblement À la Halle à 11h,**
- **Vendôme, manifestation (14h-18h), point de départ 37 rue de la grève.**

*Les mesures sanitaires seront respectées, merci de venir avec un masque. Manifestation déclarée en préfecture non soumise à l'interdiction des rassemblements de plus de 6 personnes.  
Blois le 23/04/21 - IPNS, ne pas jeter sur la voie publique*